



TIBETAN HELP A.S.B.L  
N° d'identification : 9057/96  
Impasse Croctay, 6- 4020 Liège  
Arrondissement judiciaire de Liège  
Tél : 0495209902 - Email : marcliegeoistibet@yahoo.fr  
N° de compte : IBAN : BE93 0001 6988 2867 - BIC : BPOTBEB1  
N° d'entreprise : 457762497

### Bilan de l'Exercice 2010

<u>Actifs</u>			<u>Passifs</u>		
I. <u>Disponible Financier</u>		16.030,93 €	IV. <u>Créditeurs divers</u>		6.195,00 €
Banque de la Poste	14.097,47 €		Parrainage Durdu 2010	300,00 €	
Banque Baroda	1.672,52 €		Parrainages Suja 2010	4.745,00 €	
Caisse	260,94 €		Dons Suja 2010	1.150,00 €	
II. <u>Réalisable</u>			V. <u>Réserves</u>		9.935,93 €
III. <u>Débiteurs divers</u>		100,00 €			
Parrainages	100,00 €				
		<b>16.130,93 €</b>			<b>16.130,93 €</b>

lu et approuvé  
*[Signature]*  
le 31/01/2011

lu et approuvé  
le 31/01/2011  
*[Signature]*



TIBETAN HELP A.S.B.L  
N° d'identification : 9057/96  
Impasse Croctay, 6 - 4020 Liège  
Arrondissement judiciaire de Liège  
Tél : 0495209902 - Email : marcliegeoistibet@yahoo.fr  
N° de compte : IBAN : BE93 0001 6988 2867 – BIC : BPOTBEB1  
N° d'entreprise : 457762497

### Comptes de l'Exercice 2010

#### Recettes

Solde au 01/01/2010	18.825,63 €
Cotisations membres	30,00 €
Dons divers	1.586,00 €
Parrainages 2009	512,00 €
Parrainages 2010	7.102,48 €
Activités (Lungta)	418,15 €
	<u>28.474,26 €</u>

#### Dépenses

Parrainages 2009	4.470,74 €
Parrainages 2010	2.080,00 €
Dons	5.791,00 €
Frais divers	101,59 €
• Achat timbres	59,00 €
• Frais gestion Compte Poste	25,00 €
• Frais envoi parrainages	17,59 €
	<u>12.443,33 €</u>

**Solde au 31/12/2010 : 16.030,93 €**

#### Répartition comme suit :

Banque de la Poste	14.097,47 €
Banque Baroda	1.672,52 €
Caisse	260,94 €

*lu et approuvé*  
*Juwan*  
*le 31/01/2011*

*Lu et approuvé*  
*le 31/01/2011*



TIBETAN HELP A.S.B.L  
N° d'identification : 9057/96  
Impasse Croctay, 6 - 4020 Liège  
Arrondissement judiciaire de Liège  
Tél : 0495209902 - Email : marcliegeoistibet@yahoo.fr  
N° de compte : IBAN : BE93 0001 6988 2867 – BIC : BPOTBEB1  
N° d'entreprise : 457762497

### Prévisions pour l'Exercice 2011.

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Report 2009	16.030,93 €	Parrainages 2011	7.500,00 €
Cotisations membres	30,00 €	Frais envoi parrainages/dons	60,00 €
Dons divers	2.000,00 €	Dons divers ( <b>consultation AG</b> ) *	7.000,00 €
Parrainages 2011 (x)	7.500 €	Frais divers	125,00 €
		• Frais gestion Compte Poste	25,00 €
		• Achat petit matériel + timbres	100,00 €
	<u>25.560,93 €</u>		<u>14.685,00 €</u>

**\*Dons =en entrée + argent 'dormant'**

(x) sur base : 25 enfants parrainés.

## Procès- verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2011

*La séance s'ouvre à 10h50 sous la présidence de Monsieur Marc LIEGEOIS*

### Appel nominal

Membres présents: DEMOTTE M-P. – DONNET D. - LIEGEOIS M. – PICCININ A. VANDERCRUYSSEN M - VIEUJEAN Chr. - WOJCZYK D.

Membres représentés: BAPTIST A. – BORREMANS Chr. - CAMPS A. - DURDU M. - GANHY A. – GILLARDIN D. – JACQUEMIN M. – SCHINDFESSEL J. – VERHOEVEN M. -

Membres excusés: BRUERS G. - CEULEMANS T – GENICOT C. – JANSSENS G. – PERL L.

-

### 1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 28 mars 2010

Approuvé à l'unanimité après lecture par le président. Ce dernier s'excuse d'avoir oublié de joindre le PV ainsi que les comptes à l'invitation pour l'A.G. Ils seront envoyés aux membres. A. Piccinin demande que les comptes et bilan soient désormais présentés en deux colonnes : une pour l'année précédente, l'autre pour l'année concernée, afin d'avoir une vision comparative.

### 2. Rapport des administrateurs sur l'état de l'association et des projets.

L'année 2010 a bien commencé puisque Tibetan Help a reçu le courrier du ministère des Finances annonçant la bonne nouvelle : l'asbl a la prolongation de l'agrément fiscal jusqu'en 2015 inclus. Petite précision : le montant minimum à verser pour bénéficier de l'attestation fiscale est passé de 30 à 40 euros (à partir de 2011).

Le week-end tibétain co-organisé par Tibetan Help en novembre a rencontré un certain succès et les différentes associations présentes pensent ré-organiser un week-end de ce type en 2011. Deux marraines sont venues aider à tenir le stand-boutique.

Trois nouvelles marraines ont rejoint l'association en 2010, ces trois parrainages sont au TCV de Suja. Un membre présent se demande si l'admission de nouveaux membres n'est pas du ressort de l'A.G. Dans le doute, l'A.G. accepte les trois nouvelles marraines comme membres effectifs de Tibetan Help, à savoir Christine Vieujean, Christine Liégeois et Claire Renonnet.

### 3. Approbation du rapport 2010

Approuvé à l'unanimité

### 4. Approbation du bilan 2010

Daniel Wojczyk et Marcelle Vandercruyssen (vérificateurs aux comptes) ont vérifié les comptes avec Anne GANHY (trésorière). Tous les documents étaient à disposition et tous les comptes se sont avérés exacts.

Les finances sont saines. Les comptes et le bilan sont approuvés à l'unanimité et sont joints au présent PV.

## **5. Approbation du budget prévisionnel pour 2010**

Les administrateurs souhaitent avoir l'avis de l'A.G. quand à l'utilisation éventuelle d'une partie du « fonds de réserve » (montant de près de 10.000 euros récoltés au fur et à mesure des années par le C.A. précédent). Le C.A. ne souhaite pas thésauriser autant d'argent. L'A.G. donne son accord de principe pour utiliser un montant de 7.000 euros pour autant que ce soit dans le domaine de l'éducation. Marc Liégeois va se renseigner auprès du Principal du TCV de Suja afin de savoir s'il a des besoins et/ou des projets particuliers dans ce domaine.

## **6. Décharge des administrateurs par l'A.G.**

L'A.G. donne, à l'unanimité, décharge aux administrateurs pour leur gestion de l'année 2010.

## **7. Election de nouveaux administrateurs.**

Il n'y a aucune candidature.

## **8. Divers**

Marcelle Vandercruyssen et Daniel Wojczyk sont sortants du poste de vérificateur aux comptes. An Baptist (non présente, mais représentée) et Albano Piccinin (présent) acceptent la responsabilité de vérificateurs aux comptes. L'A.G. les remercie de tout cœur.

D. Donnet et A. Piccinin demandent à ce que soit précisée la manière de mettre fin à un parrainage, comment et quand prendre les décisions nécessaires de manière justifiée et comment assurer un suivi significatif de l'évolution scolaire des enfants parrainés.

Ce genre de « procédure » n'est pas possible à généraliser car cela peut changer très fort selon l'école ou le type d'école. De manière globale le problème n'est pas vraiment présent dans les TCV car une secrétaire de parrainage assure l'intermédiaire entre l'enfant (et ou l'école) et le parrain (ou l'association). Le problème se pose plus pour les parrainages individuels car le jeune parrainé tarde parfois longuement avant de prévenir de l'arrêt ou de la fin de ses études. Il faut donc renforcer ce type de contrôle et les marraines ou parrains ne doivent certainement pas hésiter à contacter M. Liégeois qui essaiera de trouver le ou les moyens pour obtenir les informations nécessaires.

Pour que les marraines et parrains connaissent mieux les infrastructures scolaires tibétaines en Inde, M. Liégeois propose d'envoyer à qui le demande des liens vers des sites internet où il est possible de télécharger des brochures au format PDF.

La séance se clôture à 12h30

Le président  
M. LIEGEOIS